

RAPPORT MORAL 2020

Chers Amis,

Je tenais tout d'abord à vous souhaiter une très belle et heureuse année 2021, qu'elle vous apporte bonheur, joie, succès et santé.

Nous avons tous espéré (secrètement) que nous pourrions nous revoir physiquement en janvier. Malheureusement, nous devons à nouveau composer avec cette situation difficile et nous contenter d'une AG virtuelle et inédite pour l'APRAM.

Je vous remercie d'être présents aujourd'hui et de vous être prêtés à l'exercice du vote électronique. A cet égard, je remercie tout particulièrement Véronique Collet et Isabelle Thill qui ont travaillé sans relâche depuis des semaines sur ce sujet et qui ont permis que tout soit prêt pour notre AG de ce jour.

RAPPORT MORAL :

Je voudrais également remercier et exprimer ma reconnaissance à ceux qui se sont investis tout au long de cette année à l'actualité chargée :

- **Les membres du Bureau :**
 - ✓ Sylvie Benoliel-Claux et Julien Delucenay en leur qualité de Vice-Présidents,
 - ✓ Isabelle Thill ainsi qu'Edouard Fortunet en qualité de trésorière et trésorier adjoint pour leur gestion des finances,
 - ✓ Nicolas Moreau et Isabelle Hegedus en qualité de secrétaire et secrétaire adjointe,
 - ✓ Valérie Dorey et Emmanuel de Marcellus, en leur qualité d'anciens Présidents,
 - ✓ Marie Champey, Delphine Kaufmann et Delphine Rullier en leur qualité de conseillers.
- **L'ensemble des membres du Conseil d'Administration** pour son travail et son investissement.
- **L'équipe Flash** Elodie Billaudeau, Tanguy de Haan, Stève Félix, Guillaume Marchais et maintenant Charlotte Myers qui a rejoint l'équipe en novembre dernier pour remplacer Elodie et que nous remercions d'avoir accepté cette mission. Une équipe dynamique, compétente et pétillante qui nous ravit à chacune de ses communications jurisprudentielles.
- **Les Présidents et Vice-Présidents de Commissions qui ont poursuivi leurs activités et maintenu leurs séances de travail** passionnantes malgré le contexte particulier.
 - **Eric Le Bellour** pour le développement de notre communication.
 - **Evelyne Roux** pour la préparation de la journée APRAM / UNIVERSITES.
 - **Caroline Hiltgen Lebouvier** pour le prix APRAM.
 - **Véronique Collet** pour son implication et sa présence à nos côtés.

LE BILAN DE L'ANNEE 2020

REPARTITION DES MEMBRES

Nous sommes **1138 membres**

- Genre : 376 hommes = 33% et 762 femmes = 67%
- Pays : 963 membres en France (85 %) et 175 à l'étranger (15 %)
- Familles : 303 conseils (27%), 233 industrie (20%), 566 Avocats (50%) et 36 autres (3%)

82% des membres ont payé leur cotisation 2020 (soit 935 membres).

NOS CONFERENCES ANNUELLES

- Conférence APRAM / UNIVERSITES le 20 Mars a été repoussée au 26 Juin en visio :

« **Consommateur égaré, choqué, trompé** »

Sous la Présidence du **Professeur Yann Basire**

avec interventions de Stéphan Martin, Caroline Le Goffic et Eric Andrieu.

J'ai le grand plaisir de vous indiquer que cette conférence a été remarquée et saluée par la presse spécialisée : elle fait ainsi l'objet d'un Hors-Série de la revue Légipresse qui sera disponible sous peu. Je remercie une nouvelle fois le Professeur Basire ainsi que tous les contributeurs qui ont participé à cette très belle édition.

- Conférence APRAM le 25 Septembre en visio et en présentiel :

« **L'usage en droit des marques : évolution ou révolution ?** »

Sous la Présidence d'**Emmanuelle Incollingo**

avec les interventions d'Olivier Thrierr, Coralie Devernay, Christine Lesauvage, Françoise Barutel, Perrine Waendendries, Anne-Sophie Frère-Barcelonne, Sophie Havard-Duclos et Alexis Guillemin.

- Conférence APRAM / EUIPO : les 3 et 4 décembre en visio :

« **Marques et Modèles de l'Union européenne bilan de l'année 2020** »

Sous la Présidence de **Clotilde Piednoël et Julien Delucenay**

avec les interventions de Christian Archambeau, Marion Vidal-Lachaud, Anne-Emmanuelle Kahn, Arnaud Folliard, Tomas Eichenberg, Marion Aïtelli et Patrick Boyle

NOS RELATIONS INSTITUTIONNELLES

En France

Avec L'INPI

Réunions juridiques régulières

Rencontres avec les professionnels

Réunions de formations

Réunions d'échanges sur les sujets internationaux

Petits-déjeuners des présidents

Réunions Loi Pacte

Réunion pour la refonte des outils électroniques dédiés aux marques

Avec les tribunaux

Plusieurs conférences téléphoniques avec les Magistrates de la 3ème chambre du Tribunal Judiciaire de Paris ont eu lieu entre les mois d'avril et octobre 2020 pour

évoquer le suivi des procédures et les audiences pendant le confinement ainsi que les modalités de sortie du confinement.

Une visioconférence s'est tenue le 1er octobre avec la 3ème Chambre afin de faire le point du fonctionnement de la Chambre à la suite de la dernière Ordonnance de roulement du 31 août 2020.

Avec l'Assemblée Nationale

Invitation de l'APRAM à participer à une table ronde (non publique) organisée à l'AN le 29.11. 2020 par M. les Députés Chr. Blanchet et P.-Y. Bournazel, rapporteurs au nom du CEC (Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques) sur l'évaluation de la lutte contre la contrefaçon.

Cette évaluation fait suite au rapport de la Cour des comptes, publié en février 2020 et présenté au CEC le 3 mars 2020, intitulé « La lutte contre les contrefaçons – une organisation et des outils pour mieux protéger les consommateurs et les droits de propriété industrielle ».

Plusieurs points ont été discutés, entre autres la responsabilité des plateformes, la spécialisation des magistrats, la réparation du préjudice, la juridiction pénale, abordés au sein du rapport de la Cour des comptes.

En Europe

Avec L'EU IPO

Participation de l'APRAM aux différentes réunions et projets de l'EU IPO

Réunions de l'Observatoire

Réunions SQAP 2020 :

- Oppositions : Philippe Picard, Julien Delucenay
- Dessins et modèles : Pierre Massot
- Annulation : Sandra Strittmatter
- Customers panelists : Stève Felix et Gabriel Perez
- Motifs absolus : Constance Laënnec-Cuny et Isabelle Thill

Programmes de convergence : ECP2 (Christophe Saliou), ECP4 (Bertrand Geoffray), ECP8 (Stève Felix), ECP9 (Valérie Dorey) et ECP11 (Sylvie Benoliel-Claux)

MBBC et Budget Committee

User Group

Liaison meeting

Contribution au plan Stratégique 2025

Consultation publique - Protection et application des DPI

Avec la Commission

Réponse à la consultation sur le futur paquet législatif relatif aux services numériques (Digital Services Act).

Je remercie le groupe de travail constitué pour son implication dans ce projet : Nathalie Marchand, Sophie Micallef, Marie Champey, Géraldine Arbant, Sandra Georges, Amandine Doat

Position paper sur le DSA avec JM Cavada

Avec l'OMPI et avec les associations sœurs

Compte tenu du contexte, pas de participation particulière cette année
Uniquement le Joint Meeting qui s'est tenu en mars

EQUIPE FLASH :

- Cette année, l'équipe Flash a été particulièrement dynamique et productive puisqu'elle a édité 22 flashs APRAM de grande qualité.
- Elodie Billaudeau a quitté l'équipe Flash en novembre et a été remplacée par Charlotte Myers que nous remercions.

COMMISSIONS

MARQUES NATIONALES

Constance Laënnec-Cuny et Malaurie Pantalacci

- 7 décembre : « **Les marques à usage collectif : chamboule-tout, nouvel eldorado...?** » avec Noémi Drouin et Hermine Coudry

RELATIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES

Clotilde Piednoël et Julien Delucenay

- Pas de réunion de commission mais **organisation de la conférence APRAM / EUIPO**

DESSINS ET MODELES

Pierre Massot et Saïda Haouchine

- 9 juin 2020 : « **Conséquences de l'arrêt Cofemel, focus sur l'Allemagne** », avec le Professeur Nicolas Binctin et Frank Hagemann et Georges Brox, Rechtsanwalt à Hambourg (réunion commune avec la Commission Droit d'auteur)
- 7 juillet 2020 : « **les incidences de l'Intelligence Artificielle sur les Dessins & Modèles** », avec Natalia Kapyrina
- 29 septembre 2020 : « **la protection des pièces détachées, où en est-on en Allemagne, Belgique, Italie et en France ?** », avec Stefan ABEL, Tanguy de HAAN, Paola GELATO et Damien RÉGNIER.

DROITS D'AUTEUR

Florence Andréani

- 9 juin 2020 : « **Conséquences de l'arrêt Cofemel, focus sur l'Allemagne** », avec le Professeur Nicolas Binctin et Frank Hagemann et Georges Brox, Rechtsanwalt à Hambourg (réunion commune avec la Commission Dessins & Modèles)

LUTTE ANTI CONTREFACON

Pascale Demoly

- 7 octobre : « **Etat des lieux de la lutte contre la contrefaçon en France - Le rapport de la Cour des comptes au Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale de Février 2020** » avec Monsieur Benoît Malbrancke.
- 19 décembre avec l'UNIFAB et le bureau COMINT 3 : **l'activité de la DGDDI** avec Sonia Bodier
-

LA PI DANS L'ECONOMIE

Alain Cléry

- 27 février : « **Que revendiquer ? Quand ? comment ? Quid du sort des contrats en cours ? Des créances ? Quid de l'intuitu personae ? Comment concilier les intérêts des titulaires de droit et ceux des entreprises en difficulté ?** » avec Marine Simonnot

CANADA

Chantal Desjardins

- 27 février : « **Développements récents: droit européen des marques** » avec Joop J. Elzas et Robbert Keij
- 30 septembre : « **Marques et univers numérique : quelques réflexions** » avec Frédéric Letendre
- 25 Novembre : « **Jurisprudence récente en droit de la franchise** » avec Stéphanie Destrempe

PRIX APRAM

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Caroline Hiltgen-Lebouvier

- 26 juin : **PRIX APRAM 2020** avec le soutien de nos fidèles partenaires Corsearch et Lexis-Nexis. Sujet : « **La tromperie en droit des marques** »
- Jury présidé par le Professeur Yann Basire
- 1er Prix : Klara Bost
- 2ème Prix : Jules Coutard
- 3ème Prix : Emma Guilbault
- 4ème Prix et 5ème Prix : Marie-Sophie Bergazov et Danny Grajales Perez y Soto

AO / IG

Emmanuel Baud

AMERIQUE LATINE

Antonella Carminatti

DROITS NATIONAUX ETRANGERS

Christian Hertz-Eichenrode

ARBITRAGE ET PROCEDURES EXTRAJUDICIAIRES

Marie Emmanuelle Haas

CULTUR'APRAM

Stéphanie Polselli Annette Sion

- 15 janvier : Exposition Toulouse Lautrec au Grand Palais
- Avril : Visites virtuelles de BACON, SOULAGES et TOUTANKHAMON

COMMISSION SURVEILLANCE

Annick Pairault

- Membres de la Commission : Sophie Micallef, Emmanuel Baud, Clotilde Piednoël, Marie Champey, Olivier Dutoit.
- 49 Nouveaux membres en 2020 dont :
 - 28 avocats,
 - 12 juristes d'entreprise,
 - 7 CPI
 - 2 Auditeurs libres

COMMUNICATION

Orchestrée de main de maître par Eric Le Bellour

- Depuis 2016, l'APRAM est présente sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook et LinkedIn) afin d'intensifier les échanges entre les membres, mais aussi de faire connaître les activités auprès des tiers, notamment les étudiants qui sont nos membres de demain. Les trois réseaux sont parfaitement complémentaires !
- **Twitter** : 1263 abonnés / + 13% en un an
Abonnés plus jeunes, une audience majoritairement masculine
- **Facebook** : 443 abonnés / + 34% en un an
Age des abonnés assez bien réparti (50% de 18-34 ans et 40% de 35-55 ans) et majorité de femmes (69% de femmes), un réseau privilégié pour les étudiants (Groupes de Master2)
- **LinkedIn** : 3819 abonnés / + 20 % en un an
Un réseau plus international, un bon taux d'engagement : 8,7% d'interactions (en comparaison : INPI 13700 abonnés, taux d'engagement 5% ; ECTA 3327 abonnés, taux d'engagement 6% ; CNCPI 3224 abonnés, taux d'engagement 5,3%)

L'APRAM DU FUTUR

- Volonté d'engager, cette année, une réflexion stratégique afin de poser les axes de développement et les priorités à moyen/long terme de l'APRAM – Quelle vision de notre association pour les prochaines années, quelles sont ses priorités et ses attentes, selon quels moyens et infrastructures ?
- Constitution d'un groupe de travail à cet effet, accompagné d'un coach destiné à conduire cette mission stratégique
- Engagement de nos membres attendu pour mener ensemble cette réflexion – Une sollicitation de tous les membres sera prochainement réalisée

NOS CONFERENCES A VENIR

- 12 mars : APRAM / UNIVERSITES sur le thème « **L’atteinte au droit de marque sur Internet** » en collaboration avec le Professeur Tristan Azzi, professeur à l’Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et remise du Prix APRAM 2021 sur le sujet : « **L’atteinte au droit de marque sur Internet** ».
Cette conférence sera également l’occasion d’annoncer le prix de Thèse IRPI APRAM aux côtés de Madame Stéphanie de Saint-Marc.
- 2 juillet : Conférence APRAM / MEDEF sur « **Parasitisme, concurrence déloyale, succédanés de la PI en droit comparé** »
- 24 septembre : Conférence APRAM : Thème à déterminer
- 3 décembre : Conférence APRAM / EUIPO sur le thème : « **Marques et modèles de l’union européenne : Bilan de l’année 2021** ».

Nous réitérons nos remerciements à tous les organisateurs et intervenants de ces séances.

CONVENTION IRPI APRAM

Nous sommes très heureux de la convention signée entre l’IRPI et l’APRAM en vue de la création d’un prix de thèse dénommé « Prix de thèse IRPI-APRAM ».

Il consiste en la publication d’une thèse dans le cadre de la collection d’ouvrages de l’IRPI.

Il aura lieu tous les 3 ou 4 ans et sera remis dans le cadre de la conférence annuelle APRAM / UNIVERSITES. Cette année la remise de ce prix aura donc lieu le **12 mars** à l’occasion de cette conférence.

Le Partenariat entre l’IRPI et le l’APRAM répond à ce double objectif de permettre la publication et de favoriser la visibilité, grâce au soutien de l’APRAM, de travaux universitaires d’excellence utiles pour les entreprises et professionnels de la propriété intellectuelle.

SPONSORS

Nous remercions nos sponsors sans qui toutes ces manifestations ne seraient bien sûr pas possibles:

- **Corsearch** qui, à l'occasion du Prix APRAM 2020, a versé 4500 € à nos 3 premiers lauréats ainsi qu'un accès à leur plateforme pendant un an. Corsearch devait offrir le cocktail déjeunatoire de la séance APRAM du 25 septembre qui n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.
- **Lexis Nexis** qui a remis à l'occasion du Prix APRAM 2020 à nos 5 lauréats des ouvrages, un abonnement d'un an à Lexis Actu et aux revues : « Propriété industrielle » et « Communication – Commerce électronique ».
- **Clarivate Analytics CompuMark** qui devait offrir le cocktail déjeunatoire de la conférence APRAM / EUIPO de décembre mais qui n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.